BIO EN GRAND EST
Maelle DROUAILLET
Complexe agricole Mont Bernard, Route de Suippes,
Bâtiment France Luzerne,
51000 Châlons-en-Champagne

Bio en Grand Est oeuvre pour promouvoir et développer l'agriculture biologique en Grand Est. Il fait partie du seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France.

Les valeurs de notre réseau

1 POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE SOCIÉTÉ

Promouvoir une approche systémique des fermes et une agriculture globale dans laquelle l'Homme et l'Animal vivent en harmonie avec la Nature.

2 POUR UNE ÉCONOMIE ÉQUITABLE DANS LES TERRITOIRES

Construire des filières innovantes, territorialisées, durables et équitables.

3 POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE ET PLUS JUSTE

Agir pour l'égalité entre les personnes et entre les territoires
Réorienter les politiques agricoles vers l'intérêt général.

• Bio en Grand Est •

BIO EN GRAND EST
Complexe agricole Mont Bernard,
Route de Suippes,
Bâtiment France Luzerne,
51000 Châlons-en-Champagne

www.biograndest.org
facebook.com/agriculturebioGE
twitter.com/bioGrandEst

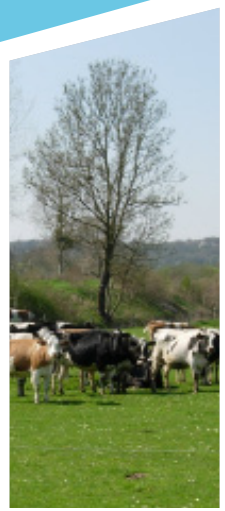
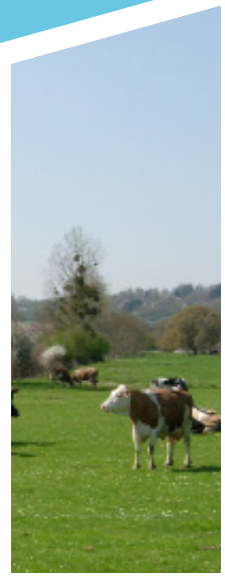
AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE VOSGES

• Bio en Grand Est •

LOGEMENT DES VEAUX BIO ET RÉGLEMENTATION !

On fait quoi maintenant ?
Quelle est notre proposition pour demain ?

MARDI 3 MARS
À LAMARCHE

AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE

Logement des veaux, parlons-en !

Une précision dans le Guide de lecture sur le logement des veaux a été faite en avril 2018 : « Les jeunes animaux (veaux, agneaux, chevreaux) qui sont encore sous alimentation lactée (…) doivent pouvoir accéder aux surfaces intérieures et aux aires d'exercice extérieures (…). »

Ainsi, les veaux sont soumis à une obligation d'accès à des aires d'exercice extérieures.

Des éleveurs bio dans le Grand Est ont déjà été rappelés à l'ordre par leur organisme certificateur sur ce point.

De plus, la mise à jour du règlement européen qui entrera en vigueur en 2021 précisera la densité à respecter pour les veaux dans ces espaces extérieurs. Cette obligation peut entraîner un besoin de réaménagement de vos bâtiments voire des investissements importants.

Nous vous proposons une journée afin de vous présenter les évolutions règlementaires ainsi que des solutions pour adapter vos élevages.



RENDEZ-VOUS

Salle des associations
Mairie de Lamarche,
rue du Colonel Renard
88320 LAMARCHE

PROGRAMME

11h – Règlementation et logement des veaux

- Conjoncture laitière bio
- Élevage des veaux bio : rappels de la réglementation et nouveautés à venir
- Quelles solutions de logement des veaux pour quelle phase de vie ? (pratiques existantes, fonctionnement, investissements, coût et charge de travail)

Avec : Bio en Grand Est (Danaé Girard), Chambre d'Agriculture des Vosges (Denis MOULENES), ECOCERT (Philippe ROMANN)

Pique-nique bio offert

14h – Observation de solutions (GAEC des Entonnoirs)

- Points de vigilance pour le logement et l'accès à l'extérieur des veaux
- Quels aménagements peut-on envisager (avantages et inconvénients) ?
- Quels coûts ?

Votre contact :
Maelle DROUAILLET
maelle.drouaillet@biograndest.org
06.18.18.94.93

COUPON-REPONSE

Réponse attendue pour le 25 février 2020

Nom-Prénom : _____

Structure : _____

Adresse : _____

_____

_____

Mail : _____

Téléphone : ___/___/___/___/___.

Vous pouvez nous renvoyer votre inscription par mail (maelle.drouaillet@biograndest.org) ou par sms au 06.18.18.94.93